



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS
CANTON DE MALESHERBES

MAIRIE DE MONTLIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 Janvier 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Loiret

L'an 2025, le 13 Janvier à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 06/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/01/2025.

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SEVIN Jean-Louis, M. MENEAU Gilles, M. BERTRAND Charles, M. LECARDEUR Jean-François, M. DEJARDIN Mathieu, M. MONTIER Tanguy (arrivé à 19h18)

Excusé ayant donné procuration : M. SINIC André à M. FAZILLEAU Philippe

Absent : M. PEGUY Thierry

Secrétaire de séance : M. FAZILLEAU Philippe

D2025_04 – Défense incendie à Doru

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'installer une défense incendie à Doru afin de sécuriser les habitations du Hameau.

En conséquence, des entreprises ont été contactées pour estimer le coût de ce projet.

A cet effet, il présente le devis reçu de l'entreprise Exeau TP de 15 800,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis de Exeau TP qui s'élève à 15 800,00 € HT (18 960,00 € TTC), mieux disant.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à ces travaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,
M. BEAUDEAU Didier

Le Secrétaire de séance,
M. FAZILLEAU Philippe




